

GUATÉMALA

Amnesty International appelle les électeurs à voter en faveur des droits humains

Index AI : AMR 34/38/99

Embargo : 5 novembre 1999

Amnesty International a exhorté ce jour (vendredi 5 novembre 1999) tous les Guatémaltèques à faire des droits humains un des éléments déterminants de leur vote lors de l'élection présidentielle du 7 novembre.

« Avant de se rendre aux urnes, l'électorat guatémaltèque doit prendre en considération les propos que les différents candidats ont tenus, pendant la campagne, sur les questions importantes en matière de droits fondamentaux », a souligné l'Organisation.

Amnesty International a invité les électeurs à s'attacher en particulier aux mesures mises en avant par chaque candidat pour résoudre le problème de l'impunité. Elle a également appelé à examiner la position

de ces derniers sur la question de savoir si les responsables d'atteintes flagrantes aux droits humains commises par le passé pouvaient exercer des fonctions publiques, ou encore sur les réparations accordées aux victimes et à leurs familles.

« Exercice du pouvoir et responsabilité forment un couple indissociable, a fait valoir Amnesty International. Après le scrutin, les électeurs doivent garder en mémoire les engagements pris par les vainqueurs dans ces domaines, comme dans d'autres, et veiller à ce qu'ils tiennent parole. »

En septembre, l'Organisation a envoyé une lettre ouverte à tous les candidats à la présidence et à la vice-présidence, en les engageant à faire connaître

aux électeurs guatémaltèques leur position sur les questions relatives aux droits humains. Elle recommandait également dans ce courrier l'adoption d'un certain nombre de mesures par les vainqueurs, destinées à améliorer la situation des droits fondamentaux dans le pays.

« Il est crucial que de telles initiatives soient prises afin de restaurer la confiance de l'électorat et de l'opinion publique internationale quant à la capacité du gouvernement guatémaltèque de s'acquitter de ses obligations nationales et internationales en matière de droits humains. Tous les candidats – qu'ils sortent vainqueurs ou non de cette élection – doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour développer et favoriser le respect des droits humains », a affirmé

« Nous rappellerons aux candidats portés au pouvoir les promesses qu'ils ont faites à la population guatémaltèque, et nous

Amnesty International.

Depuis l'envoi de cette lettre, l'Organisation a continué à suivre avec attention les campagnes menées par les différents candidats et, une fois le verdict des électeurs connu, elle rappellera énergiquement aux vainqueurs leurs déclarations concernant les questions importantes en matière de droits humains.

Plusieurs personnalités en lice ont promis de lutter contre l'impunité et de veiller à ce que les auteurs de violations flagrantes des droits humains commises par le passé soient traduits en justice. D'autres ont abordé le problème de l'éligibilité des personnes impliquées dans des atteintes aux droits fondamentaux. Amnesty International s'efforcera de rencontrer les vainqueurs, quels qu'ils soient, aussitôt que possible après le scrutin. *leur exposerons nos idées sur les moyens à mettre en œuvre pour concrétiser ces engagements », a conclu l'organisation de défense des*

droits humains. ?

Pour obtenir de plus amples informations ou recevoir un exemplaire de la lettre ouverte adressée aux candidats, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5566. Vous pouvez également consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).